

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 28 novembre 2022

Nombre de membres en exercice : **64**
Nombre de présents : **34**
Nombre de représentés : **15**
Nombre d'absents : **15**

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX, LE VINGT HUIT NOVEMBRE à
14 h 00, le Conseil Communautaire s'est réuni au siège du TCO, Salle du
Conseil Communautaire, après convocation légale, sous la présidence de **M.**
Emmanuel SERAPHIN, Président.

Secrétaire de séance : M. Irchad OMARJEE

OBJET

AFFAIRE N°2022_108_CC_20
Projet de convention-cadre Petites Villes
de Demain de Trois-Bassins

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

Mme Huguette BELLO - M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Denise DELAVANNE -
M. Alexis POININ-COULIN - Mme Suzelle BOUCHER - M. Salim NANA-
IBRAHIM - Mme Pascaline CHEREAU-NEMAZINE - Mme Virginie SALLE - M.
Irchad OMARJEE - M. Julius METANIRE - M. Jean-Noel JEAN-BAPTISTE - Mme
Laetitia LEBRETON - Mme Mireille MOREL-COIANIZ - M. Dominique VIRAMA-
COUTAYE - Mme Marie-Anick FLORIAN - M. Michel CLEMENTE - M. Yann
CRIGHTON - Mme Lucie PAULA - Mme Vanessa MIRANVILLE - Mme Jocelyne
CAVANE-DALELE - Mme Florence HOAREAU - M. Olivier HOARAU - Mme
Annick LE TOULLEC - M. Jean-Claude ADOIS - Mme Jasmine BETON - M.
Armand MOUNIATA - Mme Danila BEGUE - M. Bruno DOMEN - M. Philippe
LUCAS - Mme Armande PERMALNAICK - M. Jacky CODARBOX - M. Daniel
PAUSE - M. Jean-Bernard MONIER - M. Josian ACADINE

Nombre de votants : 48

NOTA :

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :
22 novembre 2022

- date d'affichage et de publication de la liste
des délibérations au plus tard le
05/12/2022

ÉTAIENT ABSENT(E)S :

Mme Melissa PALAMA-CENTON - M. Guylain MOUTAMA-CHEDIAPIN - Mme
Roxanne PAUSE-DAMOUR - Mme Helene ROUGEAU - M. Alain BENARD - Mme
Eglantine VICTORINE - M. Karl BELLON - M. Gilles HUBERT - Mme Marie-Josée
MUSSARD-POLEYA - Mme Amandine TAVEL - M. Philippe ROBERT - M. Henry
HIPPOLYTE - Mme Brigitte LAURESTANT - Mme Jacqueline SILOTIA - M. Jean
François NATIVEL

ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :

Mme Mélissa COUSIN procuration à M. Irchad OMARJEE - M. Tristan FLORIAN
procuration à Mme Pascaline CHEREAU-NEMAZINE - M. Patrick LEGROS
procuration à M. Michel CLEMENTE - Mme Marie-Bernadette MOUNIAMA-
CUVELIER procuration à Mme Marie-Anick FLORIAN - M. Perceval GAILLARD
procuration à Mme Denise DELAVANNE - Mme Isabelle CADET procuration à
Mme Lucie PAULA - M. Maxime FROMENTIN procuration à Mme Vanessa
MIRANVILLE - Mme Catherine GOSSARD procuration à M. Jean-Claude ADOIS -
M. Fayzal AHMED-VALI procuration à Mme Annick LE TOULLEC - Mme Marie
ALEXANDRE procuration à M. Yann CRIGHTON - M. Pierre Henri GUINET
procuration à Mme Armande PERMALNAICK - Mme Brigitte DALLY procuration à
M. Philippe LUCAS - M. Rahfick BADAT procuration à M. Bruno DOMEN - Mme
Marie-Annick HAMILCARO procuration à Mme Helene ROUGEAU - Mme
Jocelyne JANNIN procuration à M. Daniel PAUSE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 28 NOVEMBRE 2022

AFFAIRE N°2022_108_CC_20 : PROJET DE CONVENTION-CADRE PETITES VILLES DE DEMAIN DE TROIS-BASSINS

Le Président de séance expose :

1. Contexte

Par délibération en date du 17 décembre 2021, le Conseil communautaire du TCO a approuvé le projet de convention d'Opération de Revitalisation du Territoire avec ses 5 Communes-membres, l'Etat et autres partenaires financeurs (Caisse des Dépôts, Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat, Agence Française de Développement, Groupe Action Logement) ainsi que les partenaires locaux (Région, Département, Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre de Métiers et d'Artisanat).

Cette Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) intercommunale vise la requalification d'ensemble du territoire pour lutter prioritairement contre la dévitalisation des centres-villes et centres-bourgs dans les domaines urbain, économique et social.

Elle doit permettre, tout en individualisant les projets de revitalisation des communes signataires, d'assurer leur complémentarité et leur cohérence à l'échelle intercommunale.

La convention correspondante, dite convention-chapeau et signée le 25 avril 2022, a été basée sur les dispositifs de redynamisation déjà contractualisés (Action Cœur de Ville -ACV- sur Le Port et Petites Villes de Demain – PVD- à Trois-Bassins) sur le territoire, étant entendu que l'intégration des périmètres opérationnels des autres centralités du TCO (La Possession, Saint-Paul, Saint- Leu), se ferait graduellement par avenants à la convention initiale.

De même, bien que les Communes conservent la maîtrise de leurs programmes ACV et PVD en cours, toute évolution dans les orientations et objectifs desdits programmes doit être traduite par avenant à la convention-chapeau ORT.

2. Présentation du programme Petites Villes de Demain de Trois-Bassins

La Commune de Trois-Bassins s'est engagée dans le programme Petites Villes de Demain par convention d'adhésion approuvée le 23 septembre 2021 et signée le 26 janvier 2022.

Elle a bénéficié à ce titre du cofinancement par l'Etat (Agence Nationale pour la Cohésion des Territoires), la Caisse des Dépôts - Banque des Territoires et le TCO d'un poste de Chef de projet en charge du pilotage, de l'animation et du suivi du programme, recruté le 02/11/2021.

La convention d'adhésion prévoit un délai de 18 mois pour l'élaboration et l'adoption d'un projet de territoire intégrant une stratégie urbaine et économique de revitalisation (diagnostics, objectifs, actions, phasage et financement).

Aussi, sur la base des documents de planification (SCOT Ouest), d'aménagement (PLU 2017) et stratégiques dont elle dispose (Schéma Directeur des Hauts de Trois-Bassins -SD3B - juillet 2021, Schéma d'Aménagement du littoral - juin 2022), la Commune de Trois-Bassins souhaite décliner son programme Petites Villes de Demain, par orientations stratégiques, en actions opérationnelles.

Elle propose à cet effet une convention-cadre PVD sur la démarche de transformation à moyen et long termes en vue de renforcer les fonctions de centralité de son centre-bourg au bénéfice de la qualité de vie de ses habitants et des territoires alentours.

L'ambition affichée fait écho à celle énoncée par le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du SCoT Ouest et reprise dans la convention-chapeau de l'ORT intercommunale.

Le projet de convention correspondant, joint en annexe 1, se décline autour des grands axes et orientations stratégiques suivants :

- **Axe 1 : Dynamiser le territoire en s'appuyant sur son identité et la transmission**
 - ✓ Orientation 1.1. : Valoriser les patrimoines de la commune
 - ✓ Orientation 1.2. : Favoriser le lien avec les habitants autour d'évènements fédérateurs
 - ✓ Orientation 1.3. : Faciliter l'accès à la culture pour tous
 - ✓ Orientation 1.4. : Inscrire le territoire dans des pratiques durables
 - ✓ Orientation 1.5. : Poursuivre la transition numérique du territoire et la lutte contre l'illectronisme
- **Axe 2 : Confirmer Trois-Bassins comme centralité des Hauts de l'Ouest**
 - ✓ Orientation 2.1. : Améliorer l'offre de services et équipements de proximité
- **Axe 3 : Renforcer la centralité par un dynamisme économique basé sur les commerces de proximité, les atouts agricoles et touristiques**
 - ✓ Orientation 3.1. : Se mettre en condition pour une action collective en direction du commerce
 - ✓ Orientation 3.2. : Contribuer au renouvellement du centre-bourg par l'action publique
 - ✓ Orientation 3.3. : Développer l'économie du tourisme communal, maillon d'une attractivité renouvelée
 - ✓ Orientation 3.4. : Vendre l'identité trois-bassinoise
- **Axe 4 : Améliorer les conditions de vie des habitants à travers le logement et les espaces publics**
 - ✓ Orientation 4.1. : Préparer l'action future
 - ✓ Orientation 4.2. : Améliorer la qualité de l'offre en logement et répondre aux nouveaux besoins
 - ✓ Orientation 4.3. : Requalifier les espaces publics du centre-ville et développer les espaces de rencontre
 - ✓ Orientation 4.4. : Développer les itinéraires en modes doux
 - ✓ Orientation 4.5. : Apaiser les circulations et lutter contre les points noirs
- **Axe 5 : Assurer un pilotage partenarial et inclusif du projet**
 - ✓ Orientation 5.1. : S'assurer de la cohérence du projet en continu
 - ✓ Orientation 5.2. : Communiquer
 - ✓ Orientation 5.3. : Suivre et évaluer

La liste des actions envisagées vous est fournie à l'article 4.1 du projet de convention annexé (annexe 1), celle des actions finalisées, en cours ou prêtes à démarrer à ce jour figurant à l'article 4.2.

L'inscription formelle des actions dans le programme PVD sera validée par les instances de gouvernance en s'appuyant sur l'expertise des services déconcentrés de l'Etat, des opérateurs et des services des collectivités territoriales concernées.

Les actions prêtes, validées en comité de projet PVD, seront adressées à chacun des financeurs appelés à se prononcer dans leurs propres instances décisionnelles. C'est le cas des actions sélectionnées pour l'année 2023 telles que présentées en annexe 2.

Aussi, comme son programme d'actions, cette convention pluriannuelle se veut évolutive.

Il est précisé que, si le programme concerne prioritairement le périmètre des actions de redynamisation du centre-ville passent par une approche et à l'échelle communale (voire au-delà), notamment en matière de développement touristique ou de facilitation des connexions inter-quartiers.

A reçu un avis favorable en Commission Aménagement et Logement du 17/11/2022.

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 10/11/2022.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
Où l'exposé du Président de séance,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À L'UNANIMITÉ DÉCIDE DE :

- **VALIDER le projet de convention-cadre Petites Villes de Demain de Trois-Bassins valant avenant à la convention d'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT) intercommunale ;**
- **AUTORISER le Président, à signer cette convention-cadre « PVD de Trois-Bassins » valant avenant à la convention d'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT) intercommunale.**

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le
Le Président de séance
Emmanuel SERAPHIN
Président

Annexe 5 - MAQUETTE FINANCIERE ANNUELLE RELATIVE AU PROGRAMME PETITES VILLES DE DEMAIN POUR LA COMMUNE DE TROIS-BASSINS

ACTIONS FINALISEES EN 2022

Actions	Maître d'ouvrage (MO)	Coût Total HT	Part MO (Hors TVA)	Part Etat	Part autres financeurs (et nom des financeurs)	Précisions sur niveau de validation pour chaque financeur
1.5.1. Doter le territoire d'un conseiller numérique	Commune	A valoriser		67 500 € (pour 3 ans)		CONVENTION
1.5.2. Mettre en place un Espace Numérique de Travail dans les écoles	Commune	16 248 €	16 248 €			
2.1.1. Doter le territoire d'une France Services	Commune	186 000 €	35 304,23 €	104 918,48 €	DEPT (PST): 17 000 € FEADER : 28 777,29 €	CONVENTIONS
2.1.10. Développer une application mobile ville à destination du public	Commune	20 640 €	2 724,48 €		BDT : 17 915,52 €	CONVENTION
4.2.3. Finaliser l'opération de la Maison Relais	SHLMR	A valoriser			Commune : Mise à disposition Foncier	CONVENTION

Total crédits Etat sollicités par type de crédits	Plan de relance	FNADT	DETR	DSIL	Volet territorial du CCT	Autres (préciser)

PREVISIONNEL ANNEE 2023

Au titre de l'année budgétaire 2023, sur la base des actions programmées de la convention cadre, la maquette financière annuelle prévisionnelle précise les financements prévus en début de chaque année :

Actions	Maître d'ouvrage (MO)	Coût Total HT	Part MO (Hors TVA)	Part Etat	Part autres financeurs (et nom des financeurs)	Précisions sur niveau de validation pour chaque financeur
1.1.1. Inscrire le territoire dans une démarche de marketing territorial	Commune	70 637 €	10 595,55 €		DEP 60 041,65 €	CONVENTION
1.1.2. Faciliter la lecture des entrées du territoire par une signalétique homogène	Commune	41 800 €	6 270 €		DEP 9 318,55 € AFD 26 211,45 €	CONVENTIONS
1.1.3. Recueil, valorisation et transmission du savoir des « gramounes » Trois-Bassinois	Commune	Temps agents				
1.1.4. Révéler la culture et le patrimoine dans l'action communale	Commune	Temps agents				
1.1.5. Formaliser le projet culturel communal	Commune	10 000,00 €				
1.1.6. Création d'un sentier « lontan » de valorisation des patrimoines	TCO	A chiffrer				
1.1.7. Mettre en place une signalisation d'intérêt local	Commune	113 050 €	16 957,50 €		DEP 96 092,50 €	CONVENTION
1.1.8. Contribuer à la construction identitaire des « marmailles » et +	Commune	Temps agents				
1.1.9. Rénovation de l'église ND des Sept Douleurs	Commune	143 340,81 €	78 340,81 €	65 000 €		CONVENTION
1.2.1 Axer le Festival « Detak Baro » 2024 sur la découverte des patrimoines Trois-Bassinois	Commune	47 500 €	32 500 €	Ministère OM 5 000 €	DACR : 10 000 €	
1.2.2. Marquer l'identité des Hauts de la commune par une œuvre artistique	Commune	28 750 €	4 312,50 €		DEP 24 437,50 €	CONVENTION
1.2.3. Ponctuer l'animation du centre-ville par des événements réguliers	Commune	12 595 €	1 259,50 €		Demande REACT EU 11 335,50 €	Dossier déposé
1.2.4. Mettre en œuvre la CTG – Cohésion sociale, intergénérationnel, accompagnement des jeunes	Commune	Pour mémoire Budget 2023 en cours			CAF	
1.3.1. Doter l'Alambic d'un projet culturel et artistique et d'une autonomie financière	Commune	30 000,00 €				
1.3.2. Etudier les conditions de mise en place d'une micro-folie	Commune	Temps agents				
1.4.1. Etudier l'opportunité d'inscrire l'opération Cœur de ville dans une démarche d'écoquartier	Commune	Temps agents				

Actions	Maître d'ouvrage (MO)	Coût Total HT	Part MO (Hors TVA)	Part Etat	Part autres financeurs (et nom des financeurs)	Précisions sur niveau de validation pour chaque financeur
1.4.2. Elaborer et mettre en œuvre d'une charte agricole et alimentaire	Commune	30 000,00 €	- €		DEPT 30 000 € Via Chambre d'Agri	CONVENTION
1.4.3. Adopter la sobriété énergétique dans le fonctionnement des services municipaux	Commune	Relamping et appareils : 200 000 € Bornes IRVE : 6 758 € Télétravail : 55 400 €	Relamping et appareils : 36 556 € Bornes IRVE : 6 758 €	63 444 €		CONVENTION
1.4.4. Optimiser les dépenses énergétiques de l'éclairage des voiries	SIDELEC	800 000,00 €	80 000,00 €		720 000 € EUROPE / SIDELEC	CONVENTION
1.4.5. Favoriser le recyclage et la valorisation des déchets verts	Commune	92 210,32 €	27 663,10		ADEME 64 547,22 €	Dossier en cours
1.5.3. Mettre en place un programme de numérisation des écoles	Commune	432 000 €	81 900 €		Demande REACT EU 350 100 €	AVIS CLS OK
1.5.4. Poursuivre le déploiement de la fibre pour tous	ZEOP	Temps agents				
2.1.2. Création d'une maison de Santé	Privé	Temps agents				
2.1.3. Création d'une Epicerie Sociale et Solidaire	Commune	370 000 €	68 025 €	211 975 €	DEPT 90 000 €	CONVENTION
2.1.4. Création d'une salle polyvalente	Commune	2 325 000 €	651 000 €		REGION 974 000 € DEPT 700 000 €	CONVENTIONS
2.1.5. Création d'une Case rurale en centre-ville	Commune	Temps agents				
2.1.6. Création d'une salle de veillée mortuaire	Commune	700 000 €	160 000 €	350 000 €	DEPT : 190 000 €	CONVENTION
2.1.7. Réhabilitation et mise aux normes de la piste d'athlétisme	Commune	470 365 €	47 036 €		REACT EU 423 329 €	CONVENTION
2.1.8. Couverture du plateau sportif Denis Pothin	Commune	1 664 000 €	192 356 €		REACT EU 1 471 644 €	CONVENTION
2.1.9. Optimiser l'occupation de l'antenne du Département	Dept	Temps agents				
3.1.1. Réaliser un diagnostic structurel des besoins d'évolution du commerce de centre-ville	Commune	Temps agents + Etudes Bérénice	Inconnu		100% Banque des Territoires	
3.1.2. Convention CCI/CMA/Club Eco/Ville Trois-Bassins	Commune	Temps agents				
3.1.3. Initier la création d'un poste de manager de centre-ville	Commune	28 665 €	2 866,50 €		Demande REACT EU 25 798 €	Dossier déposé
3.1.4. Rassembler les acteurs locaux sur des objectifs communs	Commune	Temps agents				
3.1.5. Structurer la gouvernance des acteurs économiques du centre-ville	Commune	Temps agents				
3.1.6. Pérenniser le poste de manager de centre-ville, porté par les acteurs économiques	Club Economique ?	30 000 €				

Actions	Maître d'ouvrage (MO)	Coût Total HT	Part MO (Hors TVA)	Part Etat	Part autres financeurs (et nom des financeurs)	Précisions sur niveau de validation pour chaque financeur
3.2.1. Poursuivre l'action foncière communale préventive sur les bâtiments et secteurs à enjeux du centre-ville	EPFR	Au cas par cas				
3.2.2. Rénover l'offre commerciale du Marché Couvert et du bâtiment voisin	Commune	1 521 180,00 €	3 177 €		AFD 18 003 €	CONVENTION
3.2.3. Développer une offre de locaux artisanaux à coûts modérés et baux réduits	TCO	Chiffrage en cours	100%			
3.2.4. Traiter la question du stationnement en centre-ville	Commune	Temps agents				
3.2.5. Définir le devenir de la "Maison Ponin"	Commune	Temps agents				
3.2.6. Instaurer un périmètre de préemption commerciale en centre-ville	Commune	Temps agents				
3.2.8. Accompagner l'évolution des besoins en locaux de l'APTF	Commune	Temps agents				
3.2.10. Accompagner les commerçants dans la transition numérique	Commune	Temps agents				
3.2.11. Mettre en place une "opération tiroir" permettant la restructuration progressive des locaux commerciaux	Commune	Temps agents				
3.2.13. Mettre en œuvre les outils réglementaires en faveur de la centralité commerciale dans le cadre de la révision du PLU	Commune	200 000,00 €				
3.3.1. Créer un stade de vols libres	IRT	A chiffrer			LVLRL TCO CELRL	
3.3.2. Lancer un appel à projets pour les écolodges « Piveteau »	Commune	A chiffrer			Etude d'assistance stratégique et prospective 100% Banque des Territoires	
3.3.3. Favoriser le développement de l'agritourisme sur le territoire	Commune	Temps agents				
3.3.5 Lancer un appel à projets pour les écolodges Vaudeville	Commune	A chiffrer				
3.4.1. Travailler sur la marque de la destination Trois-Bassins	Commune	Selon résultat étude marketing				
3.4.2. Valoriser les productions locales et les terroirs dans les commerces du centre-ville	Commune	Temps agents				
3.4.4. Labellisation commune touristique	TCO	Temps agents				
4.1.1. Réaliser une étude de programmation des fonciers mutables au centre-ville	Commune	121 600,00 €	15 740 €		DEP 60 860 € AFD 45 000 €	CONVENTIONS
4.1.2. Réaliser un diagnostic sur la vacance des logements	TCO	Coût étude			ANAH	

Actions	Maître d'ouvrage (MO)	Coût Total HT	Part MO (Hors TVA)	Part Etat	Part autres financeurs (et nom des financeurs)	Précisions sur niveau de validation pour chaque financeur
4.1.3. Lancer une étude préopérationnelle d'OPAH Multisites	TCO	Coût étude			ANAH	
4.1.4. Participer aux réflexions du TCO sur la mise en œuvre d'un OFS	TCO	Temps agents				
4.1.5. Etudier l'opportunité d'un élargissement de la mise en œuvre du PAFI en Centre-ville	TCO	Temps agents				
4.1.6. Etudier la faisabilité d'un déplacement de la Station-Service	Commune	Temps agents				
4.2.1. Poursuivre les objectifs de mixité et de réponse aux besoins en logement (PLH)	Commune	Temps agents + politique foncière au cas par cas				
4.2.2. Finaliser l'opération de mixité sociale et intergénérationnelle des Géraniums	SIDR	Temps agents				
4.2.3. Finaliser l'opération de la Maison Relais	SHLMR	Temps agents				
4.2.4. Permettre l'amélioration légère des allocataires CAF	CAF	183 000 € (3 ans)	150 000 €		Commune : 18 000 € DEPT : 15 000 €	CONVENTION
4.2.5. Mettre en œuvre les objectifs du Fonds Mutualisé d'Amélioration de l'Habitat	TCO	200 000 €	15 000 €	115 000 €	TCO : 45 000 € CAF : 25 000 €	CONVENTION
4.2.9. Réhabiliter l'opération Atalantes	SHLMR	A valoriser				
4.3.1. Aménagement d'un parc paysager d'agrément - Opération Géranium	Commune	700 000 €	72 970 €		REACT EU : 627 030 €	CONVENTION
4.3.2. Requalifier la place de l'église avec création de places de stationnements	Commune	2 297 039 €			AFD 60 785,55 €	CONVENTION
4.3.3. Sécuriser les abords des ERP	Commune	165 000 €	82 500 €	82 500 €		
4.4.1. Elaborer un schéma de mobilité	Commune	104 000 €				
4.4.2. Mise en œuvre et actualisation (SM) du plan des circulations piétonnes en Centre-ville	Commune	1 260 000 €	Détail à affiner		REGION / TCO / LA CREOLE	
4.4.3. Revoir la desserte et le maillage des Bus	Kar Ouest	Temps agents				
4.4.4. Mailler les différents quartiers en mode doux et revaloriser les sentiers "lontan"	Commune	A chiffrer suite SM				
4.5.3. Inscrire l'extension du lycée dans une réflexion globale à l'échelle du quartier	Commune	Temps agents				
4.5.4. Elargissement du pont de la ravine de la Souris Chaude - Chemin des Barrières et création de trottoir	Commune	1 200 000,00 €				
4.5.5. Suppression des radiers rue du cimetière	Commune	172 667,00 €				

Actions	Maître d'ouvrage (MO)	Coût Total HT	Part MO (Hors TVA)	Part Etat	Part autres financeurs (et nom des financeurs)	Précisions sur niveau de validation pour chaque financeur
4.5.6. Suppression du radier rue Touring Hôtel et d'un radier rue Gabriel Mareuil	Commune	200 000,00 €	20 000,00 €		REACT UE 180 000 €	CONVENTION
5.1.1. Animer le projet	Commune	Temps agents				
5.1.2. Poursuivre la concertation engagée avec les habitants dans le SD3B pour les nouvelles actions du programme PVD	Commune	Temps agents				
5.1.3. Articuler la mise en œuvre du programme PVD avec les autres outils de programmation à l'échelle de la commune	Commune	Temps agents				
5.1.4. Articuler la mise en œuvre du programme PVD avec les autres outils de programmation à l'échelle de l'intercommunalité	Commune	Temps agents				
5.1.5. Actualiser le plan guide en fonction des évolutions du programme	Commune	Temps agents				
5.2.1. Communiquer sur la mise en œuvre du programme	Commune	3 000 €	3 000 €			
5.3.1. Tenir un comité de projet par an	Commune	Temps agents				
5.3.2. Evaluer en continu la mise en œuvre du programme de redynamisation	Commune	Temps agents				

Total crédits Etat sollicités par type de crédits	Plan de relance	FNADT	DETR	DSIL	Volet territorial du CCT	Autres (préciser)

